

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 2 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Réalisation d'une cartographie évaluative de la trame noire

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Députée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Député de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Député de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Députée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Député de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Député de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Député de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Députée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Députée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Député de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Député de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Député de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Députée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Député de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Député de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Députée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Député de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Députée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Députée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Député de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Réalisation d'une cartographie évaluative de la trame noire

La Trame Noire – démarche de réduction de la pollution lumineuse et de restauration de l'obscurité – inscrite dans le Contrat Vert et Bleu « Grand Pilat » a été initiée en 2019.

Afin d'évaluer cette démarche, il est nécessaire de produire une nouvelle cartographie de la pollution lumineuse et d'étudier les effets des actions mises en place depuis six ans.

Cette étude permettra :

- d'actualiser la cartographie nocturne réalisée en début de la démarche : acquisition de nouvelles images satellites et modélisation par Dark Sky Lab ;
- de tirer parti de données qui n'étaient pas disponibles en 2019, notamment sur l'évolution des pratiques : détection des rénovations d'éclairage, variations de radiance liées aux extinctions progressives ou brutales, ou encore analyse des plages horaires d'extinction en extrémité de nuit ;
- de mesurer les évolutions depuis 2019 : comparaison quantitative des zones refuges, corridors et points noirs ;
- de guider les politiques d'aménagement : intégration des résultats dans les documents d'urbanisme ;
- de renforcer la dynamique de réseau : partage d'outils open-source et capitalisation des bonnes pratiques ;

Afin de réaliser cette opération d'investissement, dont le coût est estimé à 4 500 € HT, il est proposé de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du contrat de Parc, pour une subvention de 3 600 €. Sous réserve de l'obtention de cette subvention, le Parc contribuerait alors au financement de ce projet à hauteur de 900 €.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 3 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Achat de matériels de suivi des écosystèmes, de la faune et de la flore

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Achat de matériels de suivi des écosystèmes, de la faune et de la flore

L'observatoire de la biodiversité a pour objectif de suivre l'évolution de la biodiversité du territoire au moyen d'inventaires et suivis réguliers d'espèces faunistiques et floristiques ou d'habitats naturels.

À la suite de son évaluation, l'observatoire a été remodelé en 2023. Dans le cadre de cette refonte, plusieurs indicateurs, suivis et études nécessitent une acquisition de matériel notamment pour alimenter en données l'indicateur 4 sur les paramètres abiotiques.

Les paramètres abiotiques correspondent aux éléments non vivants d'un milieu naturel, comme la température, l'eau, la lumière, le sol ou le vent. Ils influencent fortement la présence et le développement des plantes et des animaux dans un écosystème. Ils sont donc intéressants à mesurer pour essayer de trouver des explications aux variations que l'on peut voir apparaître dans les effectifs des populations d'espèces floristiques ou faunistiques.

Plusieurs acquisitions sont programmées au titre de l'année 2025 :

- Sondes piézométriques (type TD-Diver) qui permettent de mesurer des variations de niveau de nappes phréatiques.
- Sondes barométriques (type Baro Diver) permettant de corriger les variations de pression pour les sondes piézométriques.
- Équipements pour l'installation des piézomètres.
- Stations météorologiques pour suivre l'évolution des conditions de milieux.
- Pièges photographiques pour les suivis faunistiques.
- Caméra thermique pour les suivis faunistiques.
- Vertex et mire pour caractériser les peuplements forestiers.

L'acquisition de ces équipements participera à l'alimentation en données de l'observatoire de la biodiversité et aussi à la définition des travaux à mener sur les tourbières du Pilat ou sur d'autres milieux.

Le montant total de cette opération d'investissement est de 23 339 € HT et correspond au coût de l'achat de l'ensemble du matériel précité.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes – contrat de parc (80%) : 18 671 €
- Autofinancement Parc (20%) : 4 668 €.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 4 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Remplacement d'un réseau de chauffage enterré – poursuite des travaux d'amélioration thermique

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Remplacement d'un réseau de chauffage enterré – poursuite des travaux d'amélioration thermique

Le bâtiment central de la Maison du Parc a fait l'objet d'une rénovation lourde (démolition-reconstruction) en 1994. Les combles et les bâtiments annexes ont été rénovés « a minima » à la fin des années 1990. Le Centre de ressources sur l'habitat durable a été rénové en 2014 selon les principes de l'éco-conception : large proportion de matériaux bio-sourcés (bois, ouate de cellulose notamment) et une façade largement vitrée.

Dans ce contexte et notamment celui de la mise en oeuvre du Décret tertiaire, un diagnostic thermique et d'usage du bâtiment a été réalisé en 2022 pour établir un programme de travaux qui sera mis en oeuvre sur l'ensemble du bâtiment de la Maison du Parc. Le rapport synthétise les résultats de deux analyses croisées, menées sur l'ensemble des bâtiments de la Maison du Parc du Pilat : un audit architectural et un audit énergétique. Les deux approches amènent respectivement des solutions d'améliorations énergétiques du bâtiment.

Il ressort de l'étude que la chaudière bois déchiqueté est de bonne qualité et bien entretenue. 90 % du chauffage du bâtiment est assurée par cette chaudière. Le choix de cette énergie est satisfaisant car il s'agit d'une énergie renouvelable et décarbonée.

De premiers travaux d'amélioration thermique, en cours de finalisation, vont permettre la mise en place des réduits les week-end et un fonctionnement dissocié du chauffage du bâtiment principal. Ils permettront de chauffer ponctuellement les salles de réunions, l'office du tourisme, ainsi que le Centre de ressources sur l'habitat durable, en dehors des plages horaires de bureaux.

L'installation programmée d'un ballon tampon va optimiser le fonctionnement et la durée de vie de la chaudière bois de la maison du parc.

Le réseau de chauffage enterré qui a bientôt 25 ans est défectueux. Plusieurs fuites ont été décelées. Il est ainsi proposé de procéder à son renouvellement complet, car il n'est pas possible de déterminer exactement où se situent les fuites. Le remplacement du réseau de chauffage est un investissement sur le long terme, puisque le Parc continuera d'utiliser le système de chaudière bois déchiqueté. Si la chaudière est remplacée d'ici quelques années, elle pourra s'appuyer sur un réseau de chauffage enterré récent.

Les travaux de cette opération d'investissement sont estimés à 12 260 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes (contrat de Parc) : 9 808 €
- Autofinancement du Parc : 2 452 €

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 5 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Actions de médiation en direction du grand public liées aux patrimoines et aux enjeux de la charte – année 2026

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Actions de médiation en direction du grand public liées aux patrimoines et aux enjeux de la charte – année 2026

En vue de sensibiliser aux enjeux de la charte et de valoriser les patrimoines et la vie culturelle du Pilat, de diffuser la connaissance auprès du grand public et de partager le projet de territoire, les actions du Parc du Pilat s'articuleront principalement autour de trois axes :

- La mise en place des rendez-vous de mon Parc intégrant la saison culturelle « Champ Libre »,
- L'accueil de résidences d'artistes
- La mise en œuvre d'une nouvelle édition du Festival du cinéma solidaire du Pilat.

Les rendez-vous de mon Parc et Champ libre

Les Rendez-vous de mon Parc permettent une découverte du Pilat et de son projet de territoire avec la volonté d'accompagner les changements de comportements.

Un temps fort sur 4 semaines

À la belle saison, s'égrènent des rendez-vous pour le grand public, certains sont animés par les chargés de mission du Parc et d'autres proposés par les centres d'éducation et d'interprétation du Pilat (validés par le Parc).

Chaque semaine, une zone géographique différente est investie. Le Parc et ses partenaires, les communes et leurs associations, conçoivent ensemble un programme de découverte qui s'échelonnent du vendredi soir au dimanche.

Le dimanche, place à la saison culturelle du Parc « Champ libre ».

« Champ Libre » est un programme gratuit de spectacles, balades-découverte, dégustations et rencontres. Chaque date est organisée avec une commune et ses forces vives. La direction artistique du volet « spectacle » est assurée par un partenaire culturel reconnu pour ses capacités à concevoir, produire et diffuser un événement culturel.

L'année 2026 sera marquée par des évolutions dans la composition des équipes municipales. Aussi, il est proposé de travailler différemment la programmation en se détachant un peu des communes et en valorisant les grands sites avec un coup de projecteur sur des actions et des thèmes tels que : les crêts, les chirats, la forêt, le textile, la via fluvia, la mobilité.... À noter aussi que l'année 2026 est l'année internationale du pastoralisme et du pâturage.

Des supports de communication spécifiques :

L'ensemble de ces Rendez-vous font l'objet de divers supports de communication :

- un programme général qui annonce tous les Rendez-Vous de Mon Parc et Champ libre, diffusé largement sur le Pilat en format papier
- des visuels spécifiques pour les réseaux sociaux, la presse...

Des temps d'animation spécifiques

Lorsqu'une expertise particulière est nécessaire, des interventions d'éducateurs à l'environnement ou de spécialistes pourront être programmés lors des temps forts sur les communes.

Promotion des œuvres installées sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

À l'issue de deux résidences artistiques :

- l'une qui accueille les artistes Eric Tabucchi et Nelly Monnier pour la réalisation de « camera obscura » installées sur le chemin de Saint-Jacques soit le GR®65.
- L'autre pour la création de l'œuvre d'art refuge créé à Saint-Julien-Molin-Molette dans le cadre de « Fenêtres sur le paysage »,

Il sera nécessaire de promouvoir et faire vivre ces œuvres. Le Parc du Pilat au-delà de son accompagnement à leur réalisation valorisera ces œuvres notamment par un évènement culturel festif.

Festival du cinéma solidaire du Pilat

Le festival est organisé depuis 2012 au cours du mois de novembre par un collectif Ciné-solidaire du Pilat animé par le Parc et qui comprend des cinémas et des médiathèques du territoire et de ses villes-portes. Le thème du festival reste centré sur la solidarité pour ainsi mettre en valeur des actions solidaires du territoire. Au programme : des cinés-rencontres, des expositions, des animations sans oublier l'ouverture du festival lors d'un bal solidaire.

Le coût total de la mise en œuvre de ce programme est de 62 000 € et comprendra des dépenses liées à l'accueil artistique (dont temps de personnel du Parc), l'organisation d'animations, de dégustations et des frais liés à la communication.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes (politique régionale en faveur des Parcs) : 31 000 €
- Autofinancement du Parc du Pilat : 31 000 €

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 6 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Programme d'éducation au territoire – année scolaire 2025-2026

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Programme d'éducation au territoire – année scolaire 2025-2026

Territoires reconnus pour leur forte qualité environnementale, les Parcs naturels régionaux doivent continuellement concilier la préservation de ce caractère exceptionnel avec le développement des activités menées par leurs habitants comme par les pratiquants occasionnels.

Parce qu'ils couvrent près du quart du territoire de la région, ce rôle est d'autant plus indispensable pour la préservation des ressources d'Auvergne-Rhône-Alpes, qu'il s'agisse de biodiversité, d'eau, de forêt, de patrimoines, de paysages ...

Cette capacité à garantir conciliation et développement impose aux Parcs de déployer une importante mission d'éducation au territoire et à l'environnement, pour mieux les connaître dans leur complexité, et mieux les sauvegarder.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Parc naturel régional souhaite reconduire son programme d'éducation au territoire auprès des écoles primaires du Parc du Pilat et de ses villes-portes.

Ce programme s'articulera sur de multiples thématiques : milieux naturels, énergie, biodiversité, patrimoine textile, agriculture, pastoralisme...

Le déroulé de chaque séquence est adapté à l'âge des élèves.

Le budget prévisionnel permet de s'adresser à près de 50 classes soit plus de 1 500 élèves.

Les dépenses relatives à ce programme d'éducation au territoire comprennent notamment le coût des prestations d'animation auprès des scolaires et les frais de transport des classes qui se rendent à la Maison du Parc.

Le budget prévisionnel de cette opération est estimé à 37 000 € TTC qui pourrait être financé comme suit :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 29 500 €
- Autofinancement Parc : 7 500 €

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement et autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 7 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Sentier d'interprétation – Commune de Doizieux

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Sentier d'interprétation – Commune de Doizieux

La commune de Doizieux souhaite créer un sentier d'interprétation autour de son barrage en centre bourg, aménagé pour la balade.

Pour cela , elle envisage de créer des panneaux d'interprétation de la biodiversité. 4 panneaux, intégrant des dispositifs interactifs sont imaginés. Ils traiteront des végétaux, des amphibiens, des poissons, des insectes, de l'écrevisse à pattes blanches...

Ces panneaux ont été réalisés dans le cadre de l'accueil de deux volontaires en service civique sur la commune.

Ce projet d'investissement s'élève à 5014,92 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat de Parc) - 80 % : 4 011 €
- Autofinancement de la Commune de Doizieux – 20 % : 1 003,92 €

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement, et valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 8 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Réfection des sentiers de randonnée suite aux intempéries d'octobre 2024

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAVRE-BAC Lisa	Déléguée de la Commune de Pélussin
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Réfection des sentiers de randonnée suite aux intempéries d'octobre 2024

Plus de 70% des Communes du Parc du Pilat ont été reconnues en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 17 octobre 2024.

Plusieurs sentiers de randonnée sont impraticables ou nécessitent d'importants travaux.

Aussi, afin de mieux connaître l'état des chemins de randonnée et les intentions de restauration de ceux fortement endommagés, le Syndicat mixte du Parc a adressé mi-décembre 2024 un questionnaire aux Communes.

Les Communes ayant répondu et souhaitant un soutien financier pour la remise en état de leurs sentiers sont au nombre de 15, soit, par ordre alphabétique, Bessey, Bourg-Argental, Chavanay, Condrieu, Farnay, Loire-sur-Rhône, Longes, Lupé, La Chapelle-Villars, La Versanne, Pélussin, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Paul-en-Jarez et Véranne.

Les travaux consistent majoritairement en des réfections de l'assise du chemin, la reconstruction de passerelles ou de murs. Le montant estimé des travaux s'élève à 410 000 € sur deux ans.

Le montant des travaux annoncé s'échelonne entre 2 160 € et 100 000 € par commune, soit en moyenne 27 333 € par dossier.

Pour accompagner les communes dans la réfection des sentiers de randonnée, une enveloppe sur le contrat de Parc avec la Région a été provisionnée. Une nouvelle enveloppe, sous réserve d'approbation de la Région, pourrait être sollicitée en 2026.

Dans sa séance du 15 mars 2025, le Bureau du Parc a décidé des modalités d'octroi de ce fonds de concours 2025-2026 pour la réfection des chemins de randonnée. Celles-ci sont les suivantes :

- Le taux d'intervention régionale est de 80 % avec un plafond d'aide annuelle de 20 000 €, soit une dépense éligible maximale de 25 000 € HT.
- Seront soutenus en priorité les projets :
 - relevant d'une des 15 communes listées ci-dessus (sous réserve que celles-ci soient à jour de leur cotisation au Parc)
 - qui concernent des sentiers fortement impactés et/ou le GR 65
 - dont les travaux suivent les recommandations établies par le Syndicat mixte du Parc (un document d'engagement devra être signé par les communes ou leurs maîtres d'œuvre).

Le Parc avait laissé jusqu'au 15 juin pour permettre aux Communes intéressées de déposer leur dossier de demande de subvention.

Pour les communes de Bessey et Chavanay, s'agissant de la passerelle sur le GR 65, sentier Saint-Jacques-de-Compostelle, la délégation de maîtrise d'ouvrage a été confiée au Parc lors du dernier Bureau et une subvention de 10 622,50 €, au taux de 80 %, a déjà été sollicitée auprès de la Région.

Les sentiers concernés ainsi que les montants de travaux sont les suivants :

- Bourg-Argental : GR 65 et sentiers en boucle n°2 (hauteurs du pays bourguisan) et n°3 (Montchovet) pour un montant de total de dépenses s'élevant à 25 478,90 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc plafonnée à 20 000 €.
- Condrieu : sentiers Sainte-Agathe, la Bonette, la Roncharde et de la Côte Châtillon pour un montant de total de dépenses s'élevant à 18 035 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 14 428 €.
- Farnay : sentier en boucle n°3 (sentier des Croix) pour un montant de total de dépenses s'élevant à 55 949 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc plafonnée à 20 000 €.
- La Chapelle-Villars : sentier Jean-Jacques Rousseau pour un montant de total de dépenses s'élevant à 1 200 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 960 €.

- Longes : sentier n°8 (Béatrice de Roussillon) pour un montant de total de dépenses s'élevant à 2 368 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 1 894 €.
- Lupé : sentier balisé le long du Batalon pour un montant de total de dépenses s'élevant à 41 461,34 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc plafonnée à 20 000 €.
- Pélussin : sentier de la soie, coursière entre Perret et la Bunacharie, La Chanal et sentier VTT n°9 pour un montant de 40 288,80 € – subvention sollicitée via le contrat de parc plafonnée à 20 000 €.
- Saint-Julien-Molin-Molette : GR 65 – sentier Saint-Jacques-de-Compostelle pour un montant total de dépenses s'élevant à 4 839 € - subvention sollicitée via le contrat de Parc de 3 871 €.
- Saint-Michel-sur-Rhône : sentiers n° 1, 3, 8 et 11 pour un montant de total de dépenses s'élevant à 16 880 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 13 504 €.
- Saint-Paul-en-Jarez : chemins de Caramentran et de Marcieux pour un montant de total de dépenses s'élevant à 21 796,52 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 17 437 €.
- Véranne : chemin des Combes pour un montant de total de dépenses s'élevant à 1 800 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 1 440 €.
- La Versanne : sentier des moulins pour un montant total de dépenses s'élevant à 5000 € - subvention régionale sollicitée via le contrat de parc de 4000 €

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les projets de réfection des sentiers portés par les Communes ci-dessus, et valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région, dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs, pour chacun des projets précités.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 9 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Commune de Maclas - projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Commune de Maclas - projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Dans le cadre de l'appel à projets « Optimisation de l'éclairage Public » lancé le 31 mars 2025, le projet de la commune de Maclas a été retenu.

La Commune lors d'une première phase de travaux (soldée fin 2024) a initié en mars 2023 l'extinction de son éclairage public de 23h à 5h30 du matin sur l'ensemble de la commune (après débat en réunion publique) en changeant des armoires et en installant des signalisations des espaces piétons réfléchissants. L'étude confiée au SIEL préconise de poursuivre l'amélioration et de changer les lampes restantes par des leds de couleurs adaptées aux enjeux de biodiversité pour encore améliorer l'empreinte énergétique et écologique de la Commune.

Ce projet permettra de soutenir les efforts de la Commune pour compléter la rénovation de son parc d'éclairage public. Lors de la seconde tranche de rénovation, il s'agira de changer 14 lampes sur la RD 19, route d'entrée de village depuis Pélussin.

La réduction des consommations énergétiques liée à la coupure de l'éclairage public une grande partie de la nuit sera maintenue et ces travaux permettront une économie d'énergie supplémentaire estimée à 1 590 kWh/an.

Il est proposé de soumettre à la Région dans le cadre du Contrat de Parc la demande de subvention de la Commune de Maclas pour la poursuite de la rénovation et l'optimisation de son éclairage public correspondant à une dépense restant à la charge de la commune de 6 958,00 € HT. Une subvention régionale au taux de 50 % plafonnée à 3 060,00 € (le plafond de 15 000€ par commune a été diminué des 11 940 € déjà obtenus de la Région par la Commune pour un premier dossier déposé en 2023) sera sollicitée.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement, et valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 10 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Commune de Sainte-Croix-en-Jarez - projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Commune de Sainte-Croix-en-Jarez - projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Dans le cadre de l'appel à projets « Optimisation de l'éclairage Public » lancé le 31 mars 2025, le projet de la Commune de Sainte-Croix-en-Jarez a été retenu.

La Commune lors d'une première phase de travaux (soldée en mai 2025) a initié fin 2020 l'extinction de son éclairage public de 23h à 5h00 du matin (plage horaire de 6 heures d'extinction) en changeant des armoires. L'étude confiée au SIEL préconise de poursuivre l'amélioration et de changer les lampes restantes par des leds de couleurs adaptées aux enjeux de biodiversité pour encore améliorer l'empreinte énergétique et écologique de la Commune.

Ce projet permettra de compléter la rénovation du parc d'éclairage de la Commune et surtout d'intervenir lors du réaménagement du parvis d'accueil de la chartreuse (entrée du village). Lors de la seconde tranche de rénovation, il s'agira de changer et de réorganiser l'emplacement de 11 lampes sur l'espace emblématique dit « du parvis de la chartreuse » et de pratiquer l'extinction également sur cette partie en rénovant l'armoire de commande correspondante.

La réduction des consommations énergétiques liée à la coupure de l'éclairage public une grande partie de la nuit sera maintenue et ces travaux permettront une économie d'énergie supplémentaire estimée à 5437kWh/an.

Il est proposé de soumettre à la Région dans le cadre du Contrat de Parc la demande de subvention de la Commune de Sainte-Croix-en-Jarez pour la poursuite de la rénovation et l'optimisation de son éclairage public correspondant à une dépense restant à la charge de la commune de 33 468,00 € HT. Une subvention régionale au taux de 50 % plafonnée à 7 720,00 € (le plafond de 15 000 € par commune a été diminué des 7 280 € déjà obtenus de la Région par la Commune pour un premier dossier déposé en 2019) sera sollicitée.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement, et valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 11 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Commune de Saint-Genest-Malifaux- projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Commune de Saint-Genest-Malifaux- projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Dans le cadre de l'appel à projets « Optimisation de l'éclairage Public » lancé le 31 mars 2025, le projet de la Commune de Saint Genest Malifaux a été retenu.

La commune pratique l'extinction depuis longtemps et travaille régulièrement à l'amélioration de son parc d'éclairage public. Elle a bénéficié d'une aide pour une première tranche dont les travaux sont terminés.

Suite à une étude confiée au SIEL, il est possible de poursuivre la réduction de l'empreinte environnementale de l'éclairage public de la Commune en changeant les lampes par des leds de couleurs adaptées aux enjeux de biodiversité. Ce projet permet de soutenir la commune dans ses nombreux efforts sur la préservation de la biodiversité et de la trame noire. Il s'agira de changer 18 lampes, dans les rues du Feuillage et de Jean Meunier.

La réduction des consommations énergétiques liée à la coupure de l'éclairage public une grande partie de la nuit sera maintenue et ces travaux permettront une économie d'énergie supplémentaire estimée par le SIEL à 4429 kWh/an. L'économie financière liée à ces travaux sera d'environ 1 153 €/ an.

Il est proposé de soumettre à la Région dans le cadre du Contrat de Parc la demande de subvention de la Commune de Saint-Genest-Malifaux pour la poursuite de la rénovation et l'optimisation de son éclairage public correspondant à une dépense restant à la charge de la commune de 15 412,00 € HT pour laquelle une subvention régionale au taux de 50 % plafonnée à 5 916 €, (le plafond de 15 000 € par commune a été diminué des 9 084 € déjà obtenus de la Région pour un premier dossier déposé en 2024) sera sollicitée.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce projet et son plan de financement, et valide la sollicitation d'une subvention auprès de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 12 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc - Commune de Trèves- projet d'optimisation de l'éclairage public 2025

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat – Commune de Trèves– projet d’optimisation de l’éclairage public 2025

Dans le cadre de l’appel à projets « Optimisation de l’éclairage Public » lancé le 31 mars 2025, le projet de la Commune de Trèves a été retenu.

La commune pratique l’extinction depuis 2016 (et depuis 2024 avec une plage horaire élargie de 21h à 6h30 et de minuit à 7h les week-ends). Elle souhaite maintenant engager une rénovation de l’ensemble de ses luminaires assez anciens (9 de rénovés). Elle a bénéficié d’une aide pour une première tranche pour un équipement sportif et polyvalent partagé entre 3 communes, dont les travaux sont terminés.

Suite à une étude confiée au SYDER, il est possible d’améliorer l’empreinte environnementale de la commune en remplaçant les lampes actuelles par des leds de couleurs adaptées aux enjeux de biodiversité (couleur plus ambrée). Il s’agira de changer l’ensemble des lampes anciennes présentes sur la commune, soit 126 lampes

La réduction des consommations énergétiques liée à la coupure de l’éclairage public une grande partie de la nuit sera maintenue et ces nouveaux travaux permettront une économie d’énergie supplémentaire estimée par le SYDER à plus de 70 % soit de 9 824 kWh/an. L’économie financière liée à ces travaux sera d’environ 1 334 €/ an.

Il est proposé de soumettre à la Région dans le cadre du Contrat de Parc la demande de subvention de la Commune de Trèves pour la poursuite de la rénovation et l’optimisation de son éclairage public correspondant à une dépense restant à la charge de la commune de 66 461,47 € HT pour laquelle une subvention régionale au taux de 50 % plafonnée à 10 000 € (le plafond de 15 000 € par commune a été diminué des 5 000 € déjà obtenus de la Région par la Commune pour un premier dossier déposé en 2024 sur le complexe du Fautre commun aux trois communes de Longes, Trèves et Les Haies) sera sollicité.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l’unanimité, approuve ce projet et son plan de financement, et valide la sollicitation d’une subvention auprès de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des Parcs.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 13 : Coup de Pouce Climat – Renouvellement du partenariat avec l'École d'Économie de l'Université Jean Monnet de Saint Étienne et validation des communes partenaires

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAVRE-BAC Lisa	Déléguée de la Commune de Pélussin
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Coup de Pouce Climat – Renouvellement du partenariat avec l'École d'Économie de l'Université Jean Monnet de Saint Étienne et validation des communes partenaires

Dans le cadre de son Master 2 « Territoires et Transitions », l'École d'Économie de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, en partenariat avec Sciences Po Lyon, propose comme pour l'année universitaire précédente de faire travailler ses étudiants sur l'adaptation au changement climatique pour quatre nouvelles communes du Pilat.

En effet, en 2024, quatre communes avaient été retenues, suite à appel à manifestation d'intérêt, pour bénéficier de ce qui a été appelé « Coup de Pouce Climat » en lien avec des étudiants de Master 2. En octobre, les étudiants ont passé une semaine dans le Pilat à la rencontre de différents acteurs des communes de Saint-Régis-du-Coin, Maclas, Échalas et La Ricamarie. Les élus de ces quatre communes ont également été sensibilisés aux enjeux du changement climatique à travers une Fresque du Climat.

Un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique de chacune de ces 4 communes a été produit. Début avril 2025, les étudiants ont proposé des plans d'actions pour réduire leur vulnérabilité. L'ensemble des travaux des étudiants est disponible sur le site Internet du Parc.

Après délibération du Bureau le 16 avril 2025, un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des communes et villes-portes. Quatre communes se sont portées volontaires pour accueillir les étudiants du Master 2 du 13 au 17 octobre 2025 : Graix, Pélussin, Saint-Pierre-de-Boeuf et Vérin.

Pour rappel, pour accueillir ces étudiants, le Parc doit s'engager financièrement à hauteur de 2 000 € pour participer notamment à l'hébergement des étudiants dans le Pilat.

La contribution de chacune des communes s'élèvera à 150 €, le Parc complètera à hauteur de 400 €. Un soutien de la Région à hauteur de 1 000 € a été sollicité par le Parc pour compléter le budget de l'opération.

Après échange avec l'Université sur l'organisation du Coup de Pouce Climat 2025, il est proposé de retenir les quatre communes candidates : Graix, Pélussin, Saint-Pierre-de-Boeuf et Vérin.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide les candidatures des 4 Communes précitées pour le Coup de Pouce Climat 2025.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 juillet 2025 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

Délibération N° 14 : Mandat pour un avis sur le document cadre du photovoltaïque au sol pour le département du Rhône

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. CINIÉRI Dino	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme DEHAN Nathalie	Déléguée du Grand-Lyon - Givors
M. GIRAUD Noël	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

M. BRUYAS Lucien	À M. GONON Christophe
Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. MARION Philippe	À M. RAULT Serge

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable du pôle Moyens généraux

Objet : Mandat pour un avis sur le document cadre du photovoltaïque au sol pour le département du Rhône

Le Syndicat mixte du Parc devrait être prochainement consulté, pour avis simple et non prévu dans les textes de loi, sur le document cadre du photovoltaïque au sol du département du Rhône. Ce document a été réalisé, comme dans chaque autre département français, par la Chambre départementale d'agriculture, à la demande de la Préfecture de département, en déclinaison de la loi sur l'accélération de la production des énergies renouvelables.

Pour rappel, le Bureau du Parc dans sa séance du 16 avril 2025 s'est prononcé pour avis sur le document cadre du photovoltaïque au sol du département de la Loire.

Si la consultation sur celui du Rhône devait être lancée entre le 25 juin et le 18 juillet, le Parc ayant deux mois pour rendre son avis, il serait alors difficile de pouvoir faire valider cet avis en Bureau. En effet, la prochaine réunion du Bureau est fixée au 17 septembre.

La consultation a été transmise au Parc du Pilat entre fin juin et début juillet.

Aussi, il vous est proposé de donner délégation à Monsieur le Président du Parc pour rendre l'avis du Parc sur le document cadre du photovoltaïque au sol du département du Rhône.

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Président pour rendre l'avis du Parc du Pilat sur le document cadre du photovoltaïque au sol du département du Rhône.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 2 juillet 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX